AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 148 et 433.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) que :

Le Conseil de la MRC a adopté le 15 octobre 2025, le calendrier des séances du Conseil de la MRC pour l'année 2026. Un avis public de ce calendrier a été donné à cet effet le 16 octobre 2025 et publié, et ce, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal* du Québec.

Le calendrier peut être modifié par un nouvel avis public à cet effet.

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du **Conseil** de la MRC prévue le **mercredi 21 octobre 2026** à la salle Wallace (294, rue Saint-Jacques Nord) est déplacée à la salle L'Épervier sise au **80, rue Saint-Jacques Sud à Coaticook**.

Fait à Coaticook (Province de Québec), ce 14 octobre 2026.

La directrice générale adjointe

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière